

Un mot l'avait frappé dans la phrase menaçante de M. de Saint-Senier et il voulut essayer d'abord d'en tirer parti.

« Monsieur, dit-il avec calme, vous avez parlé tout à l'heure d'une mission confiée à cette jeune fille ; j'ignore en quoi elle pouvait consister... »

— A venir me trouver ici, ce soir même, dit le lieutenant.

— Très-bien ! reprit Valnoir qui eut la force de cacher sa surprise ; alors il me semble qu'avec ce renseignement et d'autres encore que vous pourrez sans doute lui fournir, votre magistrat militaire n'aura pas de peine à découvrir la vérité ; aussi, je suis tout prêt à m'expliquer devant lui.

L'amant de Rose aurait été fort inquiet si la proposition avait été acceptée, mais il soupçonnait que son adversaire regarderait à deux fois avant de donner à cette affaire la publicité d'une audience de la cour martiale.

L'attitude de M. de Saint-Senier lui montra qu'il ne s'était pas trompé.

Le lieutenant se taisait et se mordait les lèvres, comme s'il eût regretté d'en avoir trop dit.

Valnoir jugea le moment favorable pour frapper un coup décisif.

« Mon Dieu ! monsieur, dit-il en nuancant très-habilement les inflexions de sa voix, je crois que nous faisons fausse route tous les deux. »

« J'ai refusé de vous accorder une réparation par les armes, que je ne croyais pas devoir à l'homme qui vient de me sauver la vie ; vous me menacez maintenant de me faire arrêter pour un crime que je n'ai pas commis. »

« Je crois que nous ferions mieux de régler entre nous seuls, et un peu plus tard, une affaire dont la solution ne me paraît pas urgente. »

« Je ne pourrais pas quitter Paris, quand même j'en aurais envie, puisque l'investissement est complet ; vous êtes donc sûr de m'y retrouver, quand il vous plaira, et je vous donne ma parole d'honneur de me tenir toujours à votre disposition, si vous persistez à exiger une rencontre. »

M. de Saint-Senier se promenait dans la salle avec agitation.

« Quant à l'événement mystérieux de cette nuit, reprit Valnoir, je désire autant que vous l'éclaircir, et, si la publicité dont je dispose peut vous être utile... »

— Monsieur, interrompit l'officier en s'arrêtant brusquement, je désire au contraire que tout le monde ignore ce qui s'est passé, et si j'accepte votre parole, c'est à condition que vous vous taisez.

— Je vous le promets ! s'écria le journaliste, enchanté d'en être quitte à si bon marché.

— Demain matin, vous pourrez rentrer à Paris ; mais je compte sur votre promesse et j'enverrai deux de mes amis vous la rappeler, dès que mon bataillon aura été relevé de service. »

M. de Saint-Senier ne s'était pas décidé sans effort à différer une rencontre irrévocablement arrêtée dans son esprit, et la vue de son futur adversaire semblait lui être odieuse, car il alla s'asseoir à l'autre bout de la table en tournant le dos à Valnoir.

Celui-ci, qui ne tenait pas du tout à prolonger l'entrevue, crut devoir profiter de l'occasion.

« Le jour ne tardera pas beaucoup à venir, dit-il en se dirigeant vers la porte, et, si vous n'avez plus rien à me dire, je vais aller sur la route attendre que l'on baisse le pont-lévis. »

— Vous êtes libre, monsieur, dit froidement l'officier.

Valnoir ne se fit pas répéter deux fois la permission de s'éloigner et il alla sortir quand la porte s'ouvrit vivement.

« Régine ! » s'écria M. de Saint-Senier, qui venait de se retourner au bruit.

L'amant de madame de Charmière bondit d'étonnement et presque de frayeur.

La jeune fille qu'il croyait morte était debout devant lui, vêtue comme elle l'était le jour du duel, et cette apparition bouleversait toutes ses idées.

Il recula comme s'il se fût trouvé subitement en présence d'un spectre, mais Régine ne paraissait pas le voir.

Elle marcha droit à l'officier qui tremblait d'émotion et de joie et lui tendit une lettre.

« Vivante ! murmura le jeune homme en lui serrant les mains, vous êtes vivante ! Mais comment avez-vous pu échapper à la mort ? qui vous a sauvée ? »

« Ah ! j'oublie qu'elle ne m'entend pas, » ajouta-t-il avec un geste de dépit.

Mais Régine avait sans doute deviné la question au mouvement des lèvres de celui qui l'interrogeait, car elle imita avec ses bras le mouvement d'une personne qui nage...

Valnoir commençait à comprendre.

« Elle s'était jetée à l'eau pour m'échapper, pensa-t-il, et il a failli m'en coûter cher pour avoir voulu courir après elle. »

— Mais pourquoi vous être exposée à ce danger, reprit M. de Saint-Senier en faisant asseoir auprès de lui la jeune fille, dont les vêtements ruisselaient encore. Pourquoi Renée vous a-t-elle envoyée si tard ? »

Régine prouva encore une fois qu'elle entendait avec les yeux, car elle mit un doigt sur ses lèvres en jetant sur Valnoir un coup d'œil rapide.

« Très-bien ! pensa le journaliste, elle vient de la part de mademoiselle de Saint-Senier. »

« Demain, je saurai à quoi m'en tenir sur toute cette histoire. »

Par une pantomime encore plus expressive que son regard, la jeune fille indiqua à l'officier qu'il fallait lire la lettre qu'elle venait de lui remettre.

M. de Saint-Senier brisa d'une main trem-

blante un large cachet noir sur lequel le journaliste, qui avait de très-bons yeux, crut reconnaître des armoiries.

A mesure que le jeune homme lisait, sa figure s'éclaircissait, mais, quand il eut achevé, deux grosses larmes roulaient sur ses joues.

Régine suivait tous ses mouvements avec une attention passionnée.

« Merci ! merci ! dit-il avec effusion, mais, je vous en supplie, ne vous exposez plus ainsi. »

« Dans quelques jours, j'irai, je pourrai le voir, les... »

Un mouvement de la jeune fille lui rappela que Valnoir était là.

L'amant de Rose pensa qu'il n'en apprendrait pas davantage en écoutant des monologues que Régine avait toujours soin d'arrêter à propos.

« Je vais partir, monsieur, dit-il doucement, mais permettez-moi de vous exprimer ma joie de revoir saine et sauve une personne à laquelle vous vous intéressez vivement, etc... »

Les yeux de la jeune fille suivaient le mouvement de ses lèvres avec une persistance qui finit par le déconcerter, et il crut devoir abrégier le compliment.

« Je suis heureux aussi d'avoir pu, avant de vous quitter, vous prouver mon innocence, ajouta-t-il avec un sourire forcé. »

— Je m'étais trompé, monsieur, dit gravement l'officier, et je vous répète que vous êtes libre. »

Valnoir salua et fit un pas pour sortir.

Régine alors se leva et se plaça devant la porte en étendant les bras pour lui barrer le passage.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

Les élections de Terre-neuve sont terminées. Le gouvernement est sorti vainqueur de la lutte.

La législature d'Ontario se réunira, pour la dépêche des affaires, le 9 janvier prochain.

Nos lecteurs liront avec plaisir des portraits à la plume que nous allons commencer à publier la semaine prochaine.

Les journaux américains font de grands éloges de la manière brillante dont Villamaria a reçu notre nouveau gouverneur et la princesse Louise. Ils disent qu'il est impossible de faire les choses avec plus de grâce.

La province de Manitoba est maintenant reliée avec le réseau des chemins de fer du continent. Le premier train régulier est arrivé à Saint-Boniface, samedi, le 7 du courant.

On peut, à présent, faire le trajet de Montréal à Winnipeg en trois jours.

Il se glisse parfois dans *L'Opinion Publique* des pièces de vers et des nécrologies aussi mauvaises sous le rapport du fond que de la forme. Nous sommes décidé à être désormais plus sévère que par le passé à l'égard de ces pitoyables compositions qui infestent nos journaux.

L'armée anglaise continue de triompher dans l'Afghanistan. Le général Roberts a remporté dans la passe de Peiwar une victoire qui a causé une grande joie en Angleterre.

Le parlement anglais est en session ; les débats sur l'adresse ont été assez vifs, mais elle a été votée sans amendement.

Les crises ministérielles sont en vogue, en ce moment, en Europe.

Le ministère austro-hongrois a évité une chute certaine en opérant une reconstruction.

Le sultan a recomposé son ministère.

La chute du cabinet italien est considérée comme inévitable.

La Chambre des députés à Versailles continue sa persécution contre la minorité. L'élection du duc de Cazes a été invalidée.

C'est ce soir, jeudi, qu'a lieu au Mechanics' Hall le concert Desève-Christin, que nous avons annoncé il y a quinze jours.

Tous ceux qui ont entendu M. Desève à son premier concert, voudront l'applaudir une seconde fois et admirer encore la plus populaire, la plus sympathique de nos cantatrices à Montréal, madame Chris-

tin. N'oublions pas que c'est madame Christin qui fait appel à la générosité et au goût musical de la population de Montréal, en faveur d'une œuvre de patriotisme et de charité. Qui refusera de faire une bonne œuvre en allant entendre des artistes aussi remarquables ?

A l'occasion de l'arrivée parmi nous des nobles personnages que l'Angleterre nous a envoyés pour nous gouverner, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant la cantate composée en l'honneur du Prince de Galles à l'occasion de son voyage au Canada, en août 1860, et qui eut beaucoup de retentissement dans le temps. On se rappelle encore, sans doute, que cette cantate, paroles de M. Ed. Sempé, musique par le regretté Sabatier, fut exécutée en présence de Son Altesse Royale, dans le palais de Cristal sur la rue Sainte-Catherine, qui fut inaugurée à cette occasion.

On s'occupe beaucoup, dans la presse et même dans la chaire, de l'ordre enjoignant aux dames de se présenter en robes décolletées aux levers de la princesse. Voici cet ordre :

Les dames devront se présenter en robes basses, sans traînes de cour—celles à qui leur mauvaise santé ne permettra pas de porter ces robes pourront, en fournissant un certificat de médecin à cet effet, porter des robes décolletées en carré.

Voilà, il faut l'avouer, quelque chose qu'on ne trouve ni dans les commandements de Dieu, ni dans ceux de l'Eglise. Que nos femmes se permettent, en certaines circonstances, pour être à la mode, de s'écarter des règles strictes de la décence, c'est déjà trop mais qu'on les force de s'affranchir de ces règles et de mettre de côté leurs scrupules, c'est beaucoup trop.

Un grand négociant du Midi de la France vient d'écrire à M. Paul de Cassagnac pour lui dire qu'il se chargeait de tous les frais de son élection, à quelque chiffre qu'ils s'élevaient, fût-ce 50 ou 60,000 francs. Il ajoute que M. de Cassagnac aurait bien tort de se gêner vis-à-vis de lui, puisque la somme dépensée n'est qu'un avancement d'hoirie, M. Paul de Cassagnac étant son héritier. Or, ce négociant est millionnaire.

La *White Hall Review* raconte une anecdote à la fois humoristique et très-vraisemblable :

B... prit l'autre soir un cab en sortant du club. Chemin faisant, il s'aperçoit qu'il a oublié sa bourse. Que faire ? Comment payer la course ? Une idée lui vient, cependant.

— Arrêtez un instant, cocher ! crie-t-il, je crois que j'ai laissé tomber un souverain sur le paillason de la voiture. Je vais quérir de la lumière à la boutique d'en face. Restez et attendez-moi devant la porte...

Mais à peine eut-il mis le pied sur le trottoir, que le cocher, alléché par ce butin inespéré, foudra son haridelle à tour de bras, et disparut comme si le diable l'emportait !

B... en rit encore.

La condition *sine qua non* pour employer l'électricité comme luminaire, est de trouver un procédé qui permette d'isoler les conducteurs de manière à ce que chaque rameau puisse être utilisé ou neutralisé à volonté.

Depuis longtemps on affirme que M. Edison a trouvé la solution du problème, et qu'il n'attend plus pour la révéler au public que l'octroi d'un brevet pour lequel il est en instance à Washington.

La question est d'un intérêt tellement capital qu'elle tient tous les esprits en suspens, aussi bien en Europe qu'en Amérique. Les compagnies de gaz, menacées d'être supplantées, sont sur le qui-vive, et plusieurs ont déjà vu baisser leurs actions.

Au moment où la Prusse semble vouloir se réconcilier avec l'Eglise, il est intéressant de voir quelle est la situation religieuse actuelle en ce pays. En voici le résultat :

L'archevêque de Cologne, exilé ; l'archevêque de Posen, exilé ; le prince-évêque de Breslau, exilé ; l'évêque de Paderborn,

exilé ; l'évêque de Munster, exilé ; l'évêque de Limbourg, exilé ; l'évêque de Fulda, mort ; l'évêque de Trèves, mort ; l'évêque d'Osnabruck, mort ; l'évêque de l'armée, déposé.

Il n'y a plus que trois évêques : ceux d'Ermeland, de Culm et de Hildesheim.

L'archevêque de Posen-Gnesen, le cardinal Ledochowski est à Rome, au Vatican ; le prince-évêque de Breslau, qui était également évêque en Autriche, séjourne dans ce pays ; quant aux autres exilés, on ne sait pas où ils résident actuellement.

L'évêque de l'armée, Mgr Mamszanski, a été déposé parce qu'il ne voulait pas laisser dire la messe aux prêtres vieux-catholiques dans une église de Cologne réservée aux soldats. Il reçoit aujourd'hui la moitié de ses revenus de l'Etat ; depuis trois ans, il s'est retiré de Berlin dans une petite ville de l'Est.

A une réunion des propriétaires d'immeubles de la division Est de Montréal, tenue jeudi dernier, le 5 décembre à la salle de la Protection, rue Sainte-Catherine, des résolutions ont été unanimement adoptées condamnant le choix du site des anciennes casernes pour le dépôt du chemin de fer Q.M.O. & O., exprimant le désir que la loi passée en 1875, qui déclare que la jonction des deux voies ferrées devra se faire dans la division Est de Montréal, soit rigoureusement mise en force, et nommant un comité de citoyens influents de cette division pour mettre ces résolutions à effet. Le comité s'est déjà réuni plusieurs fois et a pris des mesures que nous croyons propres à empêcher l'injustice que le Conseil-de-ville se propose de commettre envers la division Est. Le comité est résolu de s'adresser aux tribunaux civils, si c'est nécessaire, pour forcer le Conseil-de-ville d'agir suivant la loi.

Un Anglais, voyageant en Suisse, prit une tasse de bouillon dans un hôtel qui la lui fit payer 10 francs. Il écrivit à l'hôtelier, quelques jours après, d'un pays éloigné, sans affranchir : les ports de lettres étaient chers à cette époque :

« Monsieur, votre bouillon était bon, mais un peu cher. »

A des mois d'intervalle, il renouvelait sa vengeance par les moyens les plus imprévus et les plus divers. Une bourriche arrivait, d'où l'on voyait sortir des pattes de gibier ; mais il n'y avait autre chose qu'une lettre, toujours la même.

« Monsieur, votre bouillon était bon, mais un peu cher. »

Un jour, l'hôtelier reçoit des colonies une caisse avec cette étiquette : *Café superfin*, etc. Il paye, ouvre et trouve la sempiternelle lettre.

« Monsieur, votre bouillon, etc. »

On écrivait au susdit hôtelier pour retenir des appartements, il ne pouvait, sans risquer de perdre sa maison, refuser les lettres, et il était continuellement attrapé.

On avait raconté l'affaire dans un journal anglais. Dans le guide, on cherchait l'hôtel où l'on pouvait descendre. Arrivé à celui-là, on lisait que c'était l'hôtel dans lequel était descendu l'Anglais en question. Le voyageur riait et se disait : J'aime mieux descendre dans un autre hôtel.

Le malheureux hôtelier fut ruiné, et celui qui eut le courage d'acheter l'hôtel fut obligé d'en changer l'enseigne.

Nous trouvons dans le *Movimento*, de Gênes, la curieuse aventure suivante :

Dernièrement, une exécution devait avoir lieu à Perugia ; les bois de justice furent commandés chez un charpentier, qui refusa, en disant :

— Je ne fais pas de gibet, car le dernier que j'ai établi n'a pas encore été payé.

Malgré les injonctions répétées, le charpentier tint bon et le jour désigné pour l'exécution, si le condamné fut présent, il n'en fut pas de même du gibet.

Fureur du gouverneur, qui fait venir le charpentier et lui dit d'un ton menaçant :

— C'est toi qui oses me désobéir lorsque je te fais commander un gibet.

Le charpentier interloqué et perdant son sang-froid, lui répliqua :

— Pardon, Excellence, mais si j'avais su que le gibet était pour vous, je me serais empressé de le faire, même sans être payé ; mais je croyais qu'il était destiné à quelque malfaiteur.